

Comment parler défense à des élèves de primaire ?

Quarante futurs enseignants ont participé mercredi à une matinée de formation dans les locaux de la Maison départementale de la mémoire militaire.

On le sait peu mais expliquer les principes et l'organisation de la défense nationale et européenne est un enseignement obligatoire depuis 1997 et la fin du service militaire. Il s'intègre dans le parcours d'éducation à la citoyenneté dès le primaire. C'est ce qui a été rappelé mercredi 7 juin à une quarantaine d'étudiants de l'Inspé (Institut national supérieur du professorat et de l'éducation) réunis à la Maison départementale de la mémoire militaire à Déols.

Faire découvrir le site et ses ressources pédagogiques

« C'est la deuxième année que nous organisons ce rendez-vous à la Martinerie. Cela permet aux futurs enseignants de découvrir ce lieu », souligne David Catel, le directeur de l'Inspé. Un lieu qui reçoit des scolaires tout au long de l'année. « Nous faisons par exemple visiter notre salle sur la guerre 1914-1918 qui recèle de nombreux objets qui faisaient partie du quotidien des soldats dans les tranchées à des CMI-CM2 », explique Jean-Jacques Bérenquier, le président des Amis de la Martinerie, l'asso-



« L'esprit de défense n'est pas que l'affaire des militaires », a notamment dit le lieutenant-colonel Drapeau aux étudiants de l'Inspé. (Photo NR, Jean-Marc Desloges)

ciation qui gère la Maison départementale de la mémoire militaire.

« L'objectif est de sensibiliser ces futurs enseignants à l'esprit de défense qui doit animer chacun d'entre nous », souligne Jean-Louis Laubry, formateur à l'Inspé, qui rappelle que « l'idée de défense nationale est un héritage de la Révolution française ». La matinée a débuté par un exposé du lieutenant-

colonel Frédéric Drapeau, délégué militaire départemental, sur la défense nationale face à la guerre en Europe.

On se souvient qu'en février 2022, le début de la guerre en Ukraine avait soulevé de nombreuses questions de la part des élèves, qui ont suivi trois ateliers thématiques par petits groupes afin de favoriser l'échange. Puis, pour terminer, les étudiants de l'Inspé ont vi-

sité les différentes salles de la Maison départementale de la mémoire militaire accompagnés par Jean-Jacques Bérenquier et Marie Hetzel, elle-même enseignante et bénévole au sein de l'association.

Maud Henrique, future enseignante, a découvert un lieu qu'elle ne connaissait pas : « On va former de futurs citoyens. Les questions de défense, ce sont des choses importantes à leur expliquer. Ici, on trouve des pistes pédagogiques intéressantes. C'est bien de partir d'exemples concrets quand on enseigne. »

Jean-Marc Desloges

repères

Le rôle du trinôme académique

Cette matinée de formation sur l'esprit de défense est organisée tous les ans par le trinôme académique, qui se compose à l'échelle de chaque département d'un représentant du ministère de l'Éducation nationale, d'un représentant du ministère de la Défense et d'un responsable local de l'Institut des hautes études de défense nationale. La mission de ce trinôme est justement de développer des actions de formation de la communauté éducative à l'enseignement de défense.